

Observatoire Local de la Biodiversité



CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

Les démarches d'observatoire local de la biodiversité® :
la compétence CPIE en faveur de la connaissance naturaliste
et de l'implication citoyenne.

Implication citoyenne

- sensibiliser
 - accompagner
 - impliquer les publics
- vers une meilleure connaissance et
une mobilisation en faveur de la
préservation de la biodiversité

Inventaires et suivis naturalistes

- réaliser des inventaires et suivis d'espèces faune/flore sous protocoles scientifiques,
- contribuer aux recueils de données locaux* et nationaux* pour contribuer à la connaissance locale et l'expertise scientifique

La **connaissance et la préservation de la biodiversité** constituent un enjeu majeur de développement durable, et l'**implication de tous les publics** s'inscrit comme un élément de réussite.

Les CPIE développent des actions représentatives de leur savoir-faire et de leur **double compétence** : à la fois pédagogique (information, éducation,

sensibilisation, formation) et naturaliste (connaissances, ingénierie).

Ces actions contribuent aux objectifs de la stratégie nationale pour la biodiversité, à laquelle les CPIE adhèrent.



CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT



* Point Info Biodiversité®, Muséum national d'histoire naturelle...

Principes d'une démarche Observatoire Local de la Biodiversité®

Pour mettre en oeuvre un observatoire local de la biodiversité®, le CPIE :

- > initie et anime une opération à double entrée : implication citoyenne et observations scientifiques
- > encourage la participation des publics, qu'il accompagne dans la découverte de l'espèce en faveur de sa préservation
- > mène des inventaires et suivis d'espèces sous protocoles scientifiques en faisant appel à ses propres compétences
- > s'entoure des partenaires techniques essentiels
- > est garant des données relevées, qui viennent nourrir les recueils et suivis locaux et nationaux
- > agit dans la durée, évalue son action et la fait évoluer



"Un Dragon ! dans mon jardin?",
"Introduction d'espèces Basta!",
"Hippo-Thau"...

Les CPIE relient aujourd'hui
l'implication des publics à l'étude

et la préservation de nombreux groupes d'espèces (reptiles, amphibiens, poissons d'eau douce, hippocampes, hirondelles, mammifères, odonates...). Ils sensibilisent les habitants de leur territoire et les acteurs locaux à une biodiversité proche de chez eux, mal



connue.

Ils découvrent des
lieux de vie
habituellement

inaccessibles ou non
répertoriés. Ils

s'appuient sur leurs
modes d'agir -

chercher, développer,
transmettre - pour promouvoir la

citoyenneté, les démarches participatives
et le respect de la connaissance
scientifique.



Retrouvez les démarches d'Observatoire Local de la Biodiversité® CPIE, et beaucoup d'autres opérations de sciences citoyennes menées par les CPIE, sur www.cpie.fr



*Observatoire Local de la Biodiversité®,
une marque de l'Union nationale des CPIE pour son réseau*